

Canton de Lagnieu

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet de délibération :
Décision budgétaire modificative

du comité syndical
Séance du 23 octobre 2017

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 46 délégués sur 82, convoqués le 17 octobre 2017

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames S. RIGHETTI et V. GAILLARD – Messieurs L. CABASSUT – D. DELMAS – D. SOUCHON – J. BRUNET – R. DULOT – S. ALBERT – J. MARCELLI - JM SALVADORI – F. BOEGLIN – JP HERMAN – G. BALUFIN et M. PERROT

CC de la Côtère à Montluel : P. BATTISTA et F. BEAUVOIS

CC Miribel et Plateau : P. PROTIERE et A. GADIOLET

Est élu secrétaire de séance :

M. BERTHOU Jacques (C.C. de Miribel et du Plateau)

La Présidente informe l'assemblée de la décision prise de procéder à un virement de crédits provenant des dépenses imprévues (section de fonctionnement 022) au profit du compte 6226 honoraires, au chapitre 011 « charges à caractère général ».

En effet, deux dépenses ont été engagées, mandatées et liquidées, dépenses non inscrites initialement au budget.

La Présidente propose de procéder à la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 Article Désignation	Dépenses		Recettes	
	Baisse crédits	Hausse crédits	Baisse crédits	Hausse crédits
022 Dépenses imprévues	- 5 000 €			
6226 Honoraires		+ 5 000 €		
Total	264 660 €	264 660 €		

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE d'autoriser le virement de crédits demandé comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

La Présidente,
Jacqueline SELIGNAN

